AMUSEMENTS.

CRESCENT.
Ce soir et toute la semaine.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2.
MURRAY ET MACK
Dans leur Plus Grand Succès,
"SHOOTING THE CHUTES!"
Commençant et finissant avec un GRAND HA! HA!
La semaine prochaine—RUPERT OF HENTZAU. 29 sept—6f

GRAND OPERA HOUSE.
CE SOIR
Matinées Lundi, Vendredi et Samedi.
Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.
Baldwin-Melville Stock Co.
Présentant une magnifique production du puissant mélodrame maritime,
A LEGAL WRONG.
Brillants effets mécaniques, scènes émouvantes, comédie et spécialités excellentes.
VOYEZ Le grande scène du navire.
Le naufrage en mer.
L'île solitaire dans le Pacifique.
Matinée de Dimanche, 6 octobre—MONEY MAD. 29 sept—6f

TULANE.
Matinées Mercredi et Samedi. — Engagement spécial de
M. FREDERICK WARDE.
Dimanche soir, THE MOUNTEBANK; Lundi soir et Mercredi matinée JULIUS CÆSAR; Mardi et Vendredi soirs sa nouvelle pièce romaine, HORATIUS; Mercredi soir et Samedi matinée, THE MOUNTEBANK; Jeudi soir, VIRGINIUS; Samedi soir, KING LEAR. La compagnie entière mise en scène par Chas D. Herman. Barry Johnstone, Antoinette Ashton (de la Nlle-Orléans), Virginia Drew Trescott, May Warde, Aileen Bertelle et 20 autres. Décors et effets nouveaux et complets, etc., pour chaque pièce.
La semaine prochaine.—The BURGOMASTER 29 sept—6f

AVIS.
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algiers à 5 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre
J. S. LANDRY.
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.
No 3 Chicago limited..... 7:15 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:15 pm
No 1 Louisville Mail..... 9:35 am
No 23 local mail..... 10:00 p m
No 25 Northern Express.... 9:25 am
No 35 Dimanche Excursion 9:30 p m
DEPART.
No 4 Chicago limited..... 9:40 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:40 am
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express.... 4:30 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 pm
No 36 Dimanche Excursion 7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.
Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 6:35 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:45 a m
DEPART
Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.
Fast mail tous les jours.... 7:25 a m
Express tous les jours..... 6:20 p m
Limited tous les jours..... 8:25 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 8:55 a m
Excursion dimanche..... 9:20 p m
DEPART.
Fast mail tous les jours..... 8:00 p m
Express tous les jours..... 7:25 a m
Limited tous les jours..... 9:30 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:00 p m
Excursion dimanche..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.
No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m
DEPART.
No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.
California and Mex Express.. 6:45 p m
San Antonio Express..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local... 6:10 p m
DEPART.
N. O. and Houston Local.. 7:55 a m
San Antonio Express..... 3:40 p m
California and Mex Express. 10:30 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.
Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Port Allen Local.....—..... 11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m
DEPART
Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVER.
Un dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.
ARRIVER
No 7..... 8:05 a m
DEPART.
No 8..... 4:00 p m
Excursion du dimanche.
ARRIVER.
No 5..... 7:45 p m
DEPART.
No 6..... 7:45 a m
Excursion du Mercredi pour Covington seulement.
ARRIVER.
No 5..... 7:45 p
DEPART.
No 10..... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.
Dimanche seulement.
Algier..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Algier..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Algier..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Algier..... 6:40 p m
DEPART.
Dimanche seulement.
Algier..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Algier..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Algier..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Algier..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Hy Rehm vs Hy Winter—action en dommages de $10,000.

Mme Mary E. Foster vs Geo. W. Barry—procès exécutif de $1150.

L'Etat de la Louisiane vs Raoul Vallon—réclamation de $400 pour des licences de 1897, 1898, 1899 et 1900.

L'Etat de la Louisiane vs Raoul Vallon — réclamation de $200 pour des licences de 1897, 1898, 1899 et 1900.

L'Etat de la Louisiane vs Wood, Schneidau et Cie—réclamation de $200 pour des licences de 1897, 1898, 1899 et 1900.

Succession ouverte :
Mme Phillip Carroll.

Deuxième Cour Inférieure.
Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :
Adrien Lescure, enlèvement ; Paul Dominique, actes de violence.

Condamnations :
H. Killen, violation de l'acte 79 de 1876, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération : Jake Stearn, M. F. Carrano, Adrien Perez, violation de la loi du dimanche, $25 d'amende ou 30 jours de prison ; Chas. Jacobs, W. L. McGill, attaque, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Acquittés :
Jackson Thomas, James S. Mead, Oscar Collins, Philip Jones, violation de l'ordonnance 15974 ; Stella Williams, larcin.

Envoyée devant la Cour Criminelle:
Julia Johnson, larcin.

Nolle prosequi :
Regina Couja, larcin: Putty Douglas, actes de violence; Aug. Andrews, attaque à main armée et blessures ; Ernest J. Ségasaie, détournement.

FAITS DIVERS.

Violation de l'ordonnance sur les steamers du Nouveau Bassin.

Hier matin, le caporal Sweeny s'est présenté devant la 1ère Cour de Recorder et a fait des affidavits contre les capitaines de steamers qui font le service du Nouveau Bassin. Ils sont accusés d'avoir violé l'ordonnance de ville sur les étincelles qui s'échappent des navires, parce qu'ils ne sont pas pourvus des appareils nécessaires pour arrêter les étincelles. Ce sont les capitaines Kahler, Redmond Sr, Croker, Weaver, Redmond Jr, Corcoran, Satimore. La plainte a été faite par M. McGivney, de la compagnie de Traction.

Les spéculateurs d'huile.

M. O. W. Crawford, secrétaire de la National Real Estate Exchange, qui a ses bureaux à New York, est arrivé hier avec un grand nombre d'intéressés dans la nouvelle spéculation sur les huiles; ces messieurs sont déjà venus ici, l'an dernier.

Ils viennent se rendre compte de la situation, dans les champs d'huile de la Louisiane.

Ils viennent de plusieurs Etats, de l'Iowa, de l'Illinois. Après avoir inspecté les puits de la Louisiane, ils se rendront au Texas.

Poursuite en $10,000 de dommages.

Henri Rohn qui a été arrêté le 10 septembre, sous l'accusation reconnue fausse de vol portée contre lui par Henry Winter, vient d'instituer une poursuite contre ce dernier ; il lui réclame $10,000 de dommages. Il a été calomnié, il a perdu sa réputation. L'accusateur a lui-même abandonné l'affaire.

Poursuite pour émeute annulée.

Les nègres Jackson Thomas, J. Mead, Philip Jones et Oscar Collins ont comparu hier devant la seconde cour criminelle de cité. Ils étaient poursuivis pour émeute. Or, ils ont été arrêtés chacun en particulier, et la loi exige pour constituer l'émeute, la présence d'au moins trois hommes armés. Ils ne pouvaient donc avoir commis le délit dont on les accusait: ils ont été relâchés.

Un chauffeur qui avait trop chauffé la machine.

Il a pris une lubie à un chauffeur, Thos Fox, hier matin de bonne heure. Il s'est imaginé qu'un incendie venait d'éclater. Il a frappé à toutes les portes de l'avenue Tulane en criant au feu. L'alarme s'est répandue dans tout le quartier. La police a été avertie et Fox a été arrêté. Il est revenu récemment de l'Afrique. Il avait bu plus de bière que de raison. Il s'est grisé et ne savait plus ce qu'il faisait.

Le juge Hughes l'a condamné à $7.50 d'amende ou à 30 jours de prison.

HOTEL DE VILLE.

RÉUNION DE COMITÉS.

Les membres du comité de l'ordre public, MM. McMahon, Briede et Ewing, se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Lautenschlaeger.

L'opinion de l'avocat de la ville dans l'affaire Moulin a été lue, mais en l'absence de M. Gilmore, les membres du comité ont dû renvoyer la considération de la question à une séance spéciale qui aura probablement lieu mardi après-midi, à trois heures.

Un rapport favorable a été fait sur la pétition de James Mullen, pour l'ouverture d'un débit de liqueurs à l'angle des rues Tchoupitoulas et Valmont.

COMITÉ DES PONTS ET CHAUSSÉES

Les membres de ce comité se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Goebel.

Un rapport favorable a été fait sur la pétition des contribuables du troisième district demandant l'ouverture de la rue Derbigny, de Hancock à Jourdan.

La pétition pour l'ouverture de la rue Roberts, de Howard à Claiborne a été référée au commissaire des travaux publics.

L'ordonnance accordant à la Bonnabel Co. le privilège de construire une voie d'échappement à l'angle des rues Clio et N. Robertson a été référée à un sous-comité composé de MM. Dickson, O'Connor et Stanley.

L'ordonnance de la compagnie d'huile Lone Star & Crescent a été favorablement accueillie avec un amendement la rendant révocable au gré du conseil.

Un rapport favorable a été fait sur les ordonnances de M. Cucullu pour le pavage des rues Royale, de Bienville à Toulouse, et St-Louis, de Chartres à Royale.

Une ordonnance sera introduite à la prochaine réunion du conseil pour le pavage de la rue Toulouse, de Royale à Bourbon.

L'ordonnance pour le pavage de la Union, de Carondelet à St-Charles, a été l'objet d'un rapport favorable.

L'ordonnance de M. Goebel relative au compromis offert par la East Louisiana RR. Co. a été discutée.

Un grand nombre de contribuables qui assistaient à la séance ont vivement protesté contre l'ordonnance.

M. Farrar a parlé en faveur de son adoption, mais sur la motion de M. Cucullu l'affaire a été renvoyée à la prochaine séance, quand M. Gilmore sera invité à prendre part aux discussions.

Terrible explosion.

Une terrible explosion s'est produite sur la levée hier après-midi à une heure et demie. Les chaudières du remorqueur Elmer Wood ont sauté et quatre des employés ont été grièvement blessés. Wm White, le mécanicien, a été brûlé au corps et à la tête ; le chauffeur, John Marsh, aux mains et aux jambes, et Sam Blain et Anthony Brown, deux employés de couleur, ont été également blessés au corps.

Les deux premiers ont été transportés à l'hôpital dans l'ambulance et les autres dans des fiacres. Leurs blessures sont considérées graves.

Le Elmer Wood qui, appartient à la Manongahela River Consolidated Coal and Coke Company, a été fortement avarié.

A l'hôpital.

Loyd Fagan, un jeune homme de 20 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre de blessures au corps reçues alors qu'il travaillait à quelques milles de la ville.

Commencement d'incendie.

Un feu a été découvert hier après-midi dans la bâtisse située à l'angle des rues Carondelet et Lafayette. Les flammes ont été promptement éteintes.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Cachette découverte.

Argent disparu.

James Holland, qui demeure au coin de l'avenue Howard et de la rue Magasins, a chez lui un tableau derrière lequel il avait caché une somme de $35 qu'il croyait ainsi mettre à l'abri des voleurs. L'argent a disparu. Un escroc a pénétré chez lui par une fenêtre et a enlevé le magot. Comment le voleur connaissait-il cette cachette ? Mystère.

Goldsmith relâché.

L'affaire de Goldsmith, dont la caution avait été déclarée forfaite par le juge Aucoin, a été réglée hier en faveur de l'accusé.

Il a été prouvé que Goldsmith n'a pas comparu parce qu'il avait été sérieusement blessé le jour de sa comparution.

Sur la demande de l'assistant avocat de district Ferguson, Goldsmith a été relâché.

Au Tribunal.

H. Killeen, qui avait saisi les gages d'un ouvrier, Thos. Hays, employé du Southern Pacific, a été condamné à $10 d'amende ou trente jours de prison, pour violation de la loi sur les gages des travailleurs.

L'avocat de Killeen a fait immédiatement appel de ce jugement et la caution a été fixée à $50.

Jake Stern, propriétaire du magasin de cigares coin Royale et Canal, a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison pour violation de la loi du dimanche.

F. Carrano, même délit, $25 ou 30 jours.

Ch. Jacobs pour avoir assailli Camille Artille, coin St Louis et Bourgogne, le 14 septembre, a été condamné à une amende de $20 ou 10 jours de prison.

Poursuites annulées : Aug. Andrews, accusé d'attaque à main armée; Patty Douglass, coin Royale et Forestall, même délit.

Regina Conjas, accusée de vol par W. Piazza.

Terrible accident.

Purcell Easton, qui demeure coin des rues Remparts et Champs-Elysées, a voulu hier matin sauter sur un train de fret qui était en mouvement. Le pied lui a manqué et les roues lui ont passé sur le pied droit. Il est dangereusement blessé ; il a été transporté à l'hôpital.

L'ingénieur qui dirigeait la machine est Wm Norton.

Mari brutal et débauché.

Il y a un an que Mme John B. Wunsch a épousé son mari actuel. Elle n'a pas tardé à s'en repentir; il la maltraitait et il a fini par s'emparer de son mobilier pour le vendre. Il employa une partie de l'argent pour acheter un revolver.

Fatiguée de ses mauvais traitements elle a été obligée de se réfugier chez sa mère, Mme Burke, 1920 rue Chippewa.

Cette séparation l'a rendu furieux. Il s'est rendu chez sa belle-mère et y a menacé de lui envoyer une balle de revolver.

Un affidavit a été fait contre lui par sa femme.

Violation des ordonnances sur l'exercice de la pharmacie.

Albert Guillot, pharmacien établi au coin des rues Clio et Baronne, est accusé par M. F. C. Godbold, secrétaire du Bureau de pharmacie, de violation de la loi concernant sa profession ; il aurait délivré des médicaments sans attacher l'étiquette voulue par la loi au flacon qui contenait le produit pharmaceutique.

40 HEURES SEULEMENT
pour New York via le Grand Washington et Sud Ouest Limité composé d'élégants chars dortoirs Pullman, chars d'observation, de buffet et de club. Le plus beau train du Sud. Pour lits dans chars dortoirs sur toute la ligne, s'adresser au No 704 rue Commune, à côté de l'entrée pour dames, à l'Hôtel St Charles.
3 août—

Poursuite contre les assesseurs de la Paroisse d'Orléans.

Le bureau des assesseurs de la paroisse d'Orléans et le trésorier de ville Penrose ont fait enregistrer hier devant la cour de circuit des Etats-Unis une réponse à la réclamation de la National Contracting Co. Ils demandent l'annulation de l'injonction accordée à la National Contracting Co. pendant la durée du procès.

Le montant de l'assessement est de $175,000. La National Contracting Co. a obtenu un injonction qui interdit aux assesseurs de percevoir l'assessement.

L'affaire doit se plaider le 1er novembre devant le juge Parlange.

Chiens dangereux.

Une petite fille de 7 ans, Nellie Skelly, demeurant 2611 rue Erato, a été mordue avant-hier matin à la jambe droite par un chien, au coin des rues Robertson et Erato. La blessure est légère.

Un officier de police a abattu un chien appartenant à John Russ de la rue Oak, 730.

L'animal avait mordu une petite fille de 4 ans.

Mort en route

Robert Kellup, un employé de M. Paul St-Pierre, au canal Harvey, a été subitement pris d'indisposition, hier matin, et a expiré pendant qu'on le transportait à la Nouvelle-Orléans.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Martin Furlong à la Union Homestead Asso., une portion de terre bornée par les rues Rocheblave, Gravier, Commune et Delaronde, $500.

James H. Maloney à Mme Maggie Roth, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Calhoun, Preston et Henry Clay, $400.

Bernard Fontan, Jr, à Bernard Fontan, un terrain borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Galvez et Onzaga, un terrain borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Villeré et Robertson, $2250.

John F. Lindner à James A. Koehl, un terrain borné par les rues Camp, Magasins, Washington et Sixième, $60.15.

Succession de Mme Amanda L'Hote à George Louis C. L'Hote, un terrain borné par les rues Arabella, Jeannette, Joseph et Hurst ; cinq terrains bornés par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti, $3860.

Charles Weinberger à Crawford H. Ellis, une portion de terre bornée par les rues Palmer, Breslau, Freret et Bloomingdale, $550.

Vve Henri Maurras à Julien D Payne, un terrain borné par les rues Kerlerec, Marais, St-Claude et Columbus, $2,300.

Lucien Baron à Thomas Killeen, une portion de terrain bornée par les rues Bellecastle, Valmont, Magasin et Camp, $789.12.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1901

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pieds hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul		14	2.7	
Davenport	10	15	2.0	0.0
St. Louis	32	30	3.9	-0.9
Cairo	44	45	9.3	-0.5
Memphis	32	33	4.8	-0.2
Helena	43	42	10.4	+0.3
Vicksburg	44	45	10 2	-0.3
Rivière Rouge				
Nlle-Orléans	9	16	5.2	+0.2
Melville		31	11.2	0.0
Omaha		18		
Kansas City		21	8.3	-0.1
Pittsburg	20	25	6.2	-0.1
Cincinnati	45	50	8.7	+0.9
Louisville		25	4.4	-0.1
Nashville		40	3.7	-0.1
Chattanooga	23	23	4.5	-0.1
Fort Smith		22	0.6	+0.6
Little Rock		23	1.5	-0.1
Arthur City		27	3.5	-0.1
Fulton	20	28	4.0	0.0
Shreveport	21	29	0.8	-0.2
Alexandria	23	23	0.8	-0.1
Barbre				
Camden	26	39	3.6	-0.1
Monroe		46	1.0	0.0

DÉCÈS

ROCQUET—Décédé vendredi 4 octobre, à 8:20 heures p. m., âgé de 62 ans et 4 mois, Mme PIERRE ADOLPHE ROCQUET (née Adèle Charles), native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Rocquet, Charles, Mysing, Debeval, Moore et Marion sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 5 octobre 1901, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1255 rue N. Villere entre Esplanade et Hôpital.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

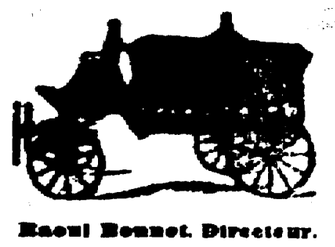

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043

Telephone No 401.
F. Laudumiey & Co.
Limited

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

TELEPHONE 2079.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

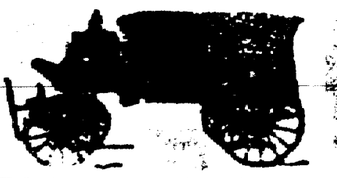

No] 1308] Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

DIVIDENDES.

Bureaux de la New Orleans Water Works Co. 626 rue Commune—Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1901—A une réunion du bureau des directeurs de cette compagnie tenue ce jour, un dividende de DEUX DOLLARS par action fut déclaré payable le 1er après le 15 octobre courant.

Les livres de transferts seront fermés du 10 au 15 courant inclusivement.

L. H. GARDNER, agissant secrétaire.
3 oct—6 f

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Bonne cuisinière, pour famille à Markville, Avoyelles. Bons gages. S'adresser à M. Riviere, rue du Canal, 329, aujourd'hui de quatre à cinq heures de l'après-midi. 2 oct—

ON DEMANDE—Des messieurs comme solliciteurs pour la compagnie du Gaz, commission libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien éduqués et être bien recommandés. Seuls les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs des positions salariées seront données. Compagnie du Gaz, bureaux au premier étage, rue Baronne.
5 sept—

$300,000 A PRETER par GOMEZ et BELTRAN, agents de propriétés foncières, No 126 rue Carondelet.
16 déc—12 mois

encore, quand le doute, si pénible qu'il fût, lui était moins terrible que la vérité ?

Il n'en eut pas le courage !

Il se dit qu'il s'adresserait ailleurs et qu'il suivrait seul le chemin dans lequel il était entré.

Et, posant une main sur la table qui le séparait d'elle :

—Si à force de recherches, de démarches secrètes, je retrouvais cette tombe que vous souhaitez connaître, pourrais-je enfin espérer le pardon pour lequel je me mettrais à vos pieds ?

—Que ferez-vous ?

—Que sais-je ? Tout ce qu'il est possible de tenter !

—Pour la tombe de ma fille ou pour ma fille vivante, je vous bénirai au lieu de vous maudire !

—Votre fille vivante ? Auriez-vous donc la pensée qu'on vous ait trompée ?

—Je ne pense rien, je ne crois rien ! Dès qu'il s'agit d'elle, ai-je la force de penser ou de croire ? ....Tout ce que je peux vous dire, c'est que je veux espérer jusqu'au dernier moment, jusqu'à ma dernière heure ! Tant que je n'aurai pas vu les restes de mon enfant et la croix qu'on n'a pu lui refuser, tant que je n'aurai pas la preuve en un mot qu'elle n'existe plus, je la chercherai en l'appelant de tous mes vœux ! Que voulez-vous ? Je l'aime, moi, cette malheureuse ! Je l'aime, je la désire de toutes mes forces, je suis sa mère !

Elle se leva dans un état d'exaltation extraordinaire, et, se plaçant devant cet homme qui ressemblait si peu à celui qui l'avait offensée si gravement et qu'elle revoyait grandi par une expiration volontaire, elle s'écria :

—Tenez, vous m'avez suppliée tout à l'heure, c'est moi qui vous prie maintenant. Je souffre à cause de cette enfant des tortures d'autant plus cruelles que je n'ai pas de confident auquel je puisse raconter mes douleurs...

—M. de Praysac ?....

—Il ne sait rien. C'est le plus noble cœur que je connaisse, mais au moment de mon mariage mon père ne m'a donné son consentement qu'en m'imposant l'obligation de me taire. Georges ignore tout, votre violence et ses suites.....Madame d'Orvilliers, en me séquestrant dans une chambre à l'hôtel de la rue des Saints-Pères, en simulant une maladie, et ensuite en m'emmenant au Prieuré, a su lui cacher la triste vérité comme à tout le monde. Ce fut un supplice pour moi de garder le silence....J'aime mon mari.... Notre attachement est réciproque....Ce secret qui m'empêche de recourir à son assistance est pour moi un tourment de plus ! Eh bien ! vous n'ignorez rien, aidez-moi ! Tâchez de pénétrer le mystère qui nous intéresse l'un et l'autre, apaisez cette fièvre d'incertitude qui me tue, et je vous bénirai pour vos efforts, même s'ils restent infructueux ....Voulez-vous ?

—Que ne tenterais-je pas pour adoucir vos chagrins ? Tout ce qui est humainement possible sera fait, je vous le jure.

Dans ses yeux elle pouvait lire en même temps que sa reconnaissance la promesse d'un dévouement sans bornes.

Le pacte était conclu.

Désormais, ils devaient agir d'accord, associés dans une œuvre commune.

Quelques minutes après cette émotion violente, ils s'entretenaient comme deux amis qui se retrouvent après une longue séparation.

Pour la première fois, ranimée par les chaleureuses paroles de son allié, l'âme tendre de la malheureuse mère s'ouvrait à l'espérance.

Avec l'appui de cet homme qui lui avait fait tant de mal, mais dont elle ne pouvait s'empêcher d'admirer l'énergie, elle se croyait sauvée.

Elle lui donnait des explications sur les points où il pourrait trouver quelque lumière pour se diriger.

Et comme il lui demandait :

—Madame d'Orvilliers devait avoir des relations très étendues ?....

—Sans doute.

—Des amies qu'elle admettait plus volontiers dans son intimité !

La baronne chercha dans sa mémoire.

—Ma tante d'Orvilliers était très ferme et très peu expansive, dit-elle. Je m'étonnerais qu'elle eût pu confier ses véritables pensées à personne .... à deux exceptions près....

—Lesquelles ?

—Mon père et Maurice.

—C'était presque de l'idolâtrie. Tout le monde sait qu'elle avait un faible pour lui. Elle lui a légué la presque totalité de sa fortune, ce qu'elle avait parfaitement le droit de faire. D'ailleurs c'était chez elle une question de principes. Il était l'aîné et devait porter seul le titre et le nom des Rambert-Lucenay.

Elle ajouta, en faisant un signe d'ignorance et de doute :

—Peut être lui a-t-elle laissé en même temps que ses biens, certaines instructions que je ne puis connaître. Rien ne le prouve et lui seul pourrait le dire.

—Madame d'Orvilliers devait avoir certains liaisons.....des amies intimes....qu'elle voyait plus souvent ?

—Je ne vois pas....Elle était en relations avec tout le faubourg ....Nul mieux qu'elle ne connaissait les familles de notre monde, leur filiation, leurs alliances. Elle était très recherchée pour son esprit, son savoir, et aussi pour sa générosité.... Elle donnait sans compter, on peut le dire .... Certainement, elle n'était pas sans défauts, mais il faut reconnaître qu'elle avait de grandes qualités.... Si elle était fière de son nom et de sa position, elle en acceptait les devoirs.

— N'avait elle pas, pour ses charités, ses affaires même, quelque personne qui lui servit parfois d'intermédiaire ?

Louise chercha un instant et dit :

—En effet....elle voyait assez souvent une dame très âgée aujourd'hui, qui est la veuve d'un de ses hommes d'affaires....

—Elle s'appelle ?

—Madame Odelet.

—Elle demeure ?....

—Rue des Petits Champs, dans un hôtel ancien qui lui appartient, une dépendance de l'ancien hôtel Crillon.

—Il se trouve ?....

—A quelques numéros de l'avenue de l'Opéra. C'est au fond d'une cour. L'hôtel Crillon était sur la rue....Il a été converti en maison de rapport et lui appartient également.

—Elle est donc riche ?

—Elle doit l'être....

Un sourire malicieux mais sans fiel éclaira le visage de Louise.

— Communément, dit-elle, on l'appelle la dame de Saint-Roch.

—Singulier surnom !

—Il s'explique à cause de ses habitudes de dévotion et de charité....Elle s'occupait beaucoup autrefois d'aumônes, de bienfaisances....un peu moins aujourd'hui....Depuis mon mariage avec M. de Praysac, je la vois rarement, excepté lorsqu'elle vient me faire une visite dans l'exercice de ses fonctions de dame quêteuse.

—Son caractère ?....

—Très honorable, je crois. Cependant je dois vous dire que M. de Praysac n'a que peu de sympathie pour elle....

—A cause ?....

—C'est d'instinct....Il la trouve.... comment dirai-je.... excessive dans la forme qu'elle a adoptée..... Je ne devrais pas vous le dire....Il craint que sa dévotion ne manque un peu de sincérité, mais ce n'est qu'une impression.

M. Turner se leva.

—Je vous remercie, dit-il d'une voix qui vibrait d'émotion. Je vais me donner tout entier à cette œuvre qui me tient tant au cœur. Soyez sûre que tous mes efforts lui seront consacrés. Comment pourrai-je vous tenir au courant de mes démarches ?

—Ecrivez moi librement, sans crainte. Ici je n'ai pas d'indiscrétion à redouter. Mon mari est le plus confiant et le plus délicat des hommes.

—C'est bien.

Elle le reconduisit jusqu'à la porte de son petit salon.

Elle allait l'ouvrir.

Il lui prit une main et la porta à ses lèvres en disant :

—Votre douceur et votre bonté pour un coupable comme moi m'ont profondément touché. Dieu vous récompensera. Nous réussirons !

Il sortit.

Il s'en allait plein d'audace et de foi alors qu'il était venu plein de défiance et d'amertume.

Et Louise pensive, s'assit de nouveau sur son fauteuil, appuya son front brûlant à ses mains et se dit :

—Cet homme a commis un crime dans un accès de haine et de folie, et pourtant il a le cœur noble et généreux !.... Il doit savoir des choses qu'il me cache... Pourquoi ?.... Par délicatesse peut-être !.... Ma fille vit !.... Je le sens.... Si c'était vrai, qu'il me la rende, et non seulement je le bénirai.... je l'aimerai comme le meilleur des amis ! .... Ma fille, morte ou vivante... je la veux !.... Oh ! Dieu ! pardonnez lui et aidez-nous !

Quelques minutes plus tard, la porte se rouvrit.

Georges de Praysac entrait.

Il alla auprès de sa femme, lui renversa la tête en arrière, et la tenant entre ses mains :

—Tu pleures ? dit-il.

—Crois-tu ?

—Ton visage est tout trempé de larmes.... Pourquoi ?

—Est-ce qu'on sait ? fit-elle. Je m'ennuyais probablement.... sans raison.... C'est nerveux... Les femmes, c'est facile à émouvoir..... Ça pleure pour des riens....

Il la regardait avec ses bons yeux pleins de douceur.

A continuer.